

confi
nement
J+53

53^{ème} jour de confinement l'épidémie ne passera pas par nous



DÉCONFINEMENT les services en ordre de marche les écoles resteront fermées

Avec sérieux, sens des responsabilités et par une préparation concertée, en prenant toutes nos responsabilités, nous réussirons ensemble le déconfinement pour faire vivre le service public que nous vous devons

Le Plan de continuité d'activité des services que nous avons élaboré en concertation et qui est mis en application depuis le 17 mars dernier a permis, pendant la période de confinement, de continuer à rendre notre service public communal. Cela a été possible grâce à l'implication des agents communaux, chacun dans son rôle.

Maintenant, il nous faut faire face à la sortie progressive du confinement décidée par le Président de la République et son gouvernement. C'est une phase nouvelle, de reprise elle aussi progressive, qui sera engagée à partir de lundi et qui durera au moins jusqu'au 2 juin 2020.

Nos services sont en ordre de marche.

Notre plan de reprise d'activité a été soumis à l'examen du CHSCT, le mercredi 6 mai. Sa structure, sur laquelle les services travaillent depuis trois semaines est bien sûr susceptible d'être adaptée en fonction des dispositions réglementaires qui pourraient paraître. Nous l'adapterons en temps réel à l'évolution de l'épidémie.

Nous avons imaginé ce plan de reprise avec une préoccupation essentielle, assurer votre protection et celle des agents. Masques, solution hydro alcooliques, désinfectants, gants, paravents et hygiaphones amovibles ont été attribués et déployés en fonction des services et des postes, de la proximité avec le public.

Nous avons pris les dispositions pour que les foyers septémois soient dotés de masques grand public. La distribution a commencé, d'abord pour les seniors et les personnes fragiles. Elle sera ensuite étendue à tous, à raison de deux masques par foyer.

S'agissant des écoles, nous avons travaillé en association avec les enseignants, les parents et nous avons étudié les différents scénarii envisageables pour une reprise le 12 mai.

Le non engagement de l'État, pour simplement assumer ses responsabilités, rendait les choses très complexes.

Mais depuis, l'État se défaussant de toute ses responsabilités sur les communes a formulé ses exigences dans un protocole de 56 pages de mesures "indispensables" à la réouverture. Nous avons étudié ces mesures avec sérieux et attention. Elles sont impossible à mettre en œuvre. Nous avons dû en tirer les conclusions : Cette réouverture n'est pas possible.

J'ai dû me résoudre à prendre un arrêté de maintien de fermeture des écoles communales. Elles ne réouvriront donc pas au 12 mai.

Bien sûr, nous continuerons à assurer l'accueil des enfants de celles et ceux engagés dans la lutte contre l'épidémie et des personnels prioritaires. Pour que les écoles puissent réouvrir, il faudra que le gouvernement change d'attitude, qu'il assume enfin toutes ses responsabilités et dégage les moyens nécessaires.

Ce plan marque un nouvel épisode de notre engagement pour ce service public communal de proximité qui nous est cher, qui est essentiel, au cœur de notre vie quotidienne septémoise. Mais pour encore quelques jours, ce sont les règles du confinement qui sont encore de mise. Respectez les scrupuleusement.

Prenez soin de vous. Protégez vous, protégeons nous.